



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## Un franc succès pour le Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches

**Saint-Agapit, le 10 décembre 2015** – Les neuf Organismes de Bassins Versants (OBV) de la région de la Chaudière-Appalaches et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) ont tenu le 10 décembre dernier au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit la quatrième édition du Forum régional sur l'eau où plus de 170 participants étaient présents, la plupart provenant du milieu municipal.

Cette journée de conférences avait pour objectif d'informer et d'outiller les intervenants de l'eau sur les enjeux d'actualité auxquels ils sont confrontés dans la pratique de leur fonction.

M. Francis Donati-Daoust, directeur général de Naturive, partenaire majeur de la journée, et M. Bernard Fortier, président de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne et hôte de l'évènement, ont successivement souhaité la bienvenue aux participants.

La première conférence, donnée par M. René Lefebvre et M. Jean-Marc Ballard de l'INRS, Centre Eau Terre Environnement, décrivait les résultats du projet d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches qui a été réalisé entre 2012 et 2015.

Nouveauté cette année, la journée se divisait ensuite en deux blocs, l'un consacré à la protection des sources d'eau potable, l'autre à la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

Dans le premier bloc, M. Jacques Harvey, consultant indépendant, a fait le point sur le projet Énergie Est, notamment sur les mesures de mitigation permettant de réduire les risques de déversement et les impacts sur l'eau potable. M. Alain Roy de la Ville de Saint-Georges, et M. Louis Audet de la Ville de Lévis, ont ensuite expliqué les mesures prises pour assurer l'approvisionnement en eau potable des citoyens à la suite du déversement d'hydrocarbures survenu à Lac-Mégantic. Mme Christine Rivard et M. Denis Lavoie de la Commission géologique du Canada sont venus présenter les résultats d'une étude sur l'évaluation des impacts potentiels des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de shale sur les ressources en eau souterraines à Saint-Édouard-de-Lotbinière.

En ce qui concerne le deuxième bloc, Mme Andréanne Blais du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec a offert un survol des principales étapes pour réaliser un plan de conservation des milieux naturels, avec de nombreux exemples à l'appui. M. Jérôme Carrier de la Ville de Lévis s'est entretenu sur la détermination du réseau hydrographique de la Ville de Lévis afin de différencier ce qui est un cours d'eau de ce qui ne l'est pas. Enfin, M. Claude Lavoie de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval a dressé l'état de situation des espèces exotiques envahissantes au Québec, et plus particulièrement en Chaudière-Appalaches, tout en y allant de conseils pour contrer ces invasions.

Dans la dernière partie de la journée, les participants étaient invités à se retrouver à nouveau tous ensemble pour une série de conférences portant sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. M. Étienne Perreault du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a présenté le règlement, ces objectifs, le régime d'autorisation des prélèvements d'eau ainsi que la protection accordée aux prélèvements d'eau déjà effectués à des fins de consommation humaine. M. Richard E. Langelier, juriste et sociologue, et Mme Chantal Savaria, hydrogéologue, ont présenté pour leur part une analyse critique du règlement, de ses limites et de ses faiblesses. Pour M. Langelier, les normes actuelles sont insuffisantes et incapables de protéger adéquatement et réellement l'intégrité des sources d'eau potable.

Monsieur Guy Lessard, président du CRECA, a ensuite clos la journée avec une synthèse des thèmes abordés.



Les présentations des conférenciers sont disponibles sur le site Internet du Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (ROBVCA) : [obv-ca.org](http://obv-ca.org).

Outre l'OBV du Chêne, les autres membres du regroupement sont : Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne), Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud (OBV de la Côte-du-Sud), Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBV du fleuve Saint-Jean) et Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR).

Le comité organisateur tient à remercier Naturive, la MRC de Lotbinière et Gestizone pour leur participation financière à cet événement.

**Source :**

Jean-François Verrette, coordonnateur du Forum  
 Téléphone : 819 980-8038, poste 203  
 Courriel : [jf.verrette@grobec.org](mailto:jf.verrette@grobec.org)

**Pour information :**

Marie-Andrée Boisvert, directrice générale  
 Organisme de bassins versants de la zone du Chêne  
 Téléphone : 418 926-3407, poste 230  
 Courriel : [maboisvert@cduc.ca](mailto:maboisvert@cduc.ca)

Martin Vaillancourt, directeur général  
 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches  
 Téléphone : 418 832-2722  
 Courriel : [martin.vaillancourt@creca.qc.ca](mailto:martin.vaillancourt@creca.qc.ca)